

Cellnovo Group

Société anonyme au capital de 16 746 765 euros

Siège social : 13 rue de Londres

75009 Paris

808 426 662 RCS Paris



**COMPTES CONSOLIDES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

BILAN CONSOLIDE	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	4
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	6
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	7
Note 1. La Société.....	7
Note 2 Principes et méthodes comptables	10
Note 3. Utilisation de jugements et d'estimations.....	21
Note 4. Gestion des risques financiers	22
Note 5. Test de perte de valeur	24
Note 6. Immobilisations incorporelles	25
Note 7. Immobilisations corporelles	26
Note 8. Stock et travaux en cours	26
Note 9. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants.....	27
Note 10. Autres actifs financiers courants	27
Note 11. Capital social	28
Note 12. Emprunts et dettes financières non courantes.....	29
Note 13. Avantages accordés au personnel	30
Note 14. Fournisseurs et autres dettes	31
Note 15 : Actifs et passifs financiers.....	32
Note 16 : Effectifs, charges de personnel	33
Note 17 : Chiffre d'affaires	34
Note 18. Charges liées aux instruments de rémunération en actions ..	34
Note 19. Produits et charges financiers	36
Note 20. Impôt sur les sociétés	36
Note 21. Résultat par action.....	38
Note 22. Parties liées.....	38
Note 23. Engagements hors bilan.....	39
Note 24. Rémunérations des auditeurs.....	39
Note 25 : Événements postérieurs à la clôture	39

BILAN CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	6	7 151	5 925
Immobilisations corporelles	7	3 616	3 430
Autres actifs financiers non courants		35	34
Total actifs non courants		10 802	9 389
Stocks	8	2 032	1 843
Clients	9	656	402
Autres créances	9	3 847	2 109
Autres actifs financiers courants	10	125	8 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie		12 980	2 669
Total actifs courants		19 640	15 283
Total actifs		30 442	24 671
PASSIF			
Capital	11	16 747	12 026
Prime d'émission et d'apport	11	100 540	86 942
Réserve de conversion		(1 997)	(1 893)
Réserves - part du Groupe		(75 830)	(62 714)
Résultat part du Groupe		(17 753)	(14 549)
Total des capitaux propres		21 707	19 813
Avantages aux personnels		15	15
Emprunts et dettes financières non courants	12	3 865	462
Passifs non courants		3 881	477
Emprunts et dettes financières courants	12	1 652	1 201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14	2 013	2 323
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	14	1 190	858
Passifs courants		4 855	4 381
Total Passif		30 442	24 671

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2017	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016
Chiffre d'affaires	17	1 062	1 419
Coûts de production		(7 686)	(6 647)
Marge brute		(6 625)	(5 229)
Dépenses de recherche et développement		(3 043)	(2 366)
Dépenses de ventes et marketing		(2 707)	(2 545)
Frais généraux et administratifs		(5 865)	(4 476)
Autres produits		-	2
Résultat opérationnel		(18 239)	(14 614)
Charges financières		(954)	(571)
Produits financiers		27	12
Résultat avant impôts		(19 166)	(15 173)
Impôt sur le résultat	20	1 413	625
Résultat net de la période		(17 753)	(14 549)
Résultat de base par action (€/action)		(1,24)	(1,34)
Résultat dilué par action (€/action)		(1,24)	(1,34)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2017	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016
Résultat de l'exercice	(17 753)	(14 549)
Ecart de conversion	(104)	(1 750)
Eléments recyclable en résultat au cours des périodes ultérieures	(104)	(1 750)
Résultat global	(17 858)	(16 299)

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2017	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016
Le résultat net		(17 753)	(14 549)
Amortissement des immobilisations incorporelles	6	505	438
Amortissement des immobilisations corporelles	7	295	199
Dotations au provisions pour engagement de retraite		-	9
Charges liée au paiements fondés sur des actions		1 358	760
Produits des cessions des immobilisations corporelles		-	21
Autres éléments sans impacts sur la trésorerie		(100)	-
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôts		(15 695)	(13 120)
Variation du besoin en fond de roulement (*)		(2 217)	(887)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		(17 912)	(14 007)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(426)	(1 008)
Capitalisation des frais de développement		(1 359)	(1 203)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(767)	(2 476)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(2 552)	(4 687)
Augmentation de capital nette des frais d'augmentation de capital		18 319	4 849
Emission/(remboursement) d'un emprunt bancaire		4 055	(751)
Variation des autres actifs financiers		8 134	11 960
(Acquisition) / cession d'actions propres		(47)	(7)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		30 463	16 052
Incidence des variations de taux de change		310	(921)
Variation globale de la trésorerie		10 308	(3 564)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		2 669	6 233
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		12 980	2 669

(*)Détail de la variation du besoin en fonds de roulement (BFR)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2017	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016
Autres actifs non courants		-	16
Stocks (nets des dépréciations de stocks)		(254)	(1 020)
Clients et comptes rattachés (nets des dépréciations de créances clients)		(260)	66
Autres créances		(1 779)	(407)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		(242)	544
Dettes sociales		317	(86)
Variation du besoin en fonds de roulement		(2 217)	(887)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Capital Nombre d'actions	Capital Actions ordinaires et actions de préférence (A/B)	Prime d'émission et d'apport	Réserves et résultat	Ecart de conversion	Capitaux propres groupe
Au 31 décembre 2015		10 788 528	10 789	83 330	(63 467)	(142)	30 509
Résultat net de la période		-	-	-	(14 549)	-	(14 549)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(1 750)	(1 750)
Emission d'actions	11	1 237 059	1 237	3 612	-	-	4 849
Paielements fondés sur des actions	18	-	-	-	760	-	760
Actions propres Cellnovo		-	-	-	(7)	-	(7)
		-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2016		12 025 587	12 026	86 942	(77 262)	(1 893)	19 813
Résultat net de la période		-	-	-	(17 753)	-	(17 753)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(104)	(104)
Emission d'actions	11	4 721 030	4 721	13 598	-	-	18 319
Paielements fondés sur des actions	18	-	-	-	1 358	-	1 358
Actions propres Cellnovo		-	-	-	(47)	-	(47)
Autres		-	-	-	121	-	121
		-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2017		16 746 617	16 747	100 540	(93 583)	(1 997)	21 707

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. La Société

Cellnovo Group S.A. (ci-après dénommée "la Société") est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Le Groupe Cellnovo (composé de la Société et de ses filiales, ci-après "le Groupe" ou "Cellnovo" ou "nous") fabrique et distribue un système propriétaire de gestion du diabète composé d'une micro-pompe (pompe « patch », c'est-à-dire sans tube), d'un terminal mobile à écran tactile avec glucomètre et fonctionnalités (activité physique, journal, alimentation, glycémie) intégrés, et d'une connection en temps réel des données via un accès sécurisé à un outil de gestion clinique en ligne. Ce dispositif permet de simplifier la vie quotidienne des patients. Il offre également aux patients et aux professionnels de santé la possibilité de suivre l'utilisation d'insuline, l'activité physique et l'alimentation des patients en temps réel, ainsi que le niveau de glycémie des patients après analyse d'une goutte de sang que ces derniers se prélèvent au bout d'un doigt. Ces quatre paramètres sont clés dans la gestion du diabète. Le système Cellnovo est le plus automatisé à ce jour sur le marché même si certaines étapes de la gestion du diabète requièrent encore l'intervention du patient (analyse du taux de glycémie et insuline injectée au moment des repas).

Le périmètre des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 est composé de Cellnovo Group S.A., de notre filiale située au Royaume-Uni, Cellnovo Ltd. et de notre filiale située aux Etats-Unis, Cellnovo Inc.

Principaux faits marquants de l'exercice

Industrialisation

Cellnovo a franchi en 2017 une étape clé dans son projet de transfert de la production des cartouches d'insuline vers son partenaire industriel, Flex : au cours de l'été, 3 lots de qualification consécutifs produits par Flex ont été validés, démontrant ainsi la capacité de ce partenaire de produire des cartouches du système Cellnovo conformes aux exigences réglementaires et aux critères de performance et de qualité visés. Ce résultat a marqué l'aboutissement d'un processus d'industrialisation exhaustif, passant par la construction des moules dédiés à la fabrication de pièces de précision dans un centre expert de Flex, la conception de robots spécifiques et l'organisation en Autriche d'une ligne complète de production automatisée.

La phase de production à grande échelle, qui consiste à produire des lots de grande taille, correspondant à la capacité nominale de la ligne, ne s'est toutefois pas déroulée comme prévu au second semestre 2017 : en passant, au cours du mois d'août, de la production de lots de qualification de taille limitée à des lots de taille industrielle, Flex a identifié des besoins d'optimisation de certains paramètres de production. Ces ajustements ont fait l'objet d'un plan d'actions à court terme, dont la finalisation est prévue pour le deuxième trimestre 2018.

Par ailleurs, Cellnovo et Flex ont annoncé en juin 2017 la signature d'un accord prévoyant la construction d'une deuxième ligne de production industrielle, en Roumanie, afin d'accroître la capacité totale de production et de réduire significativement les coûts de production des cartouches d'insuline.

Nouvelle génération du système Cellnovo

En décembre 2017, Cellnovo a annoncé une innovation majeure dans son secteur avec le marquage CE d'une nouvelle génération de son système mobile de gestion du diabète : la première micro-pompe connectée utilisant Bluetooth® Low Energy associée à une tablette tactile fonctionnant sous Android™ pour la délivrance d'insuline aux patients diabétiques. L'utilisation d'une technologie de communication sans fil de pointe et du système d'exploitation mobile standard du marché assurera l'interopérabilité avec d'autres dispositifs mobiles pour gérer sa santé, notamment pour les projets de pancréas artificiel auxquels la société prend part.

Développement commercial

En juin 2017, Cellnovo a annoncé l'extension de son réseau international de distribution à six nouveaux pays : Espagne, Grèce, Chypre, Israël, Australie et Nouvelle-Zélande.

Concernant les Etats-Unis, la Société a poursuivi le dialogue engagé avec la FDA, l'autorité réglementaire américaine, suite au dépôt en novembre 2016 d'un dossier de type 510(k), en vue d'une autorisation de commercialisation. Cellnovo a ainsi répondu à un premier jeu de questions et, en retour, la FDA a adressé à la Société des questions complémentaires, auxquelles la Société prévoit d'apporter des réponses en 2018.

Pancréas artificiel : franchissement de nouvelles étapes

Cellnovo s'est imposée comme un acteur majeur dans le domaine du pancréas artificiel, en participant à trois projets phare : Pepper, un projet collaboratif soutenu par l'union Européenne, une collaboration stratégique avec le leader américain Typezero, et le projet français Diabeloop.

S'agissant du projet mené en collaboration avec Diabeloop, la Société a annoncé en janvier 2017 les résultats positifs d'une première étude clinique menée en 2016, associant l'algorithme Diabeloop avec la pompe à insuline de Cellnovo. Forts de ces résultats, Diabeloop et le CERIDT ont lancé en avril une nouvelle étude visant à obtenir le marquage CE d'un système de pancréas artificiel. Au terme du premier bras de cette étude, Diabeloop a fait état de retours très positifs de la part des patients et des sites investigateurs. Les résultats ont également permis d'identifier les modifications à apporter à la pompe Cellnovo pour s'adapter aux contraintes spécifiques induites par une régulation continue de la dose d'insuline délivrée. En collaboration avec Diabeloop, les équipes de Cellnovo ont ainsi développé une solution logicielle pour assurer une compatibilité totale entre la pompe de Cellnovo et l'algorithme de Diabeloop. Le système Diabeloop-Cellnovo intégrant cette solution devra faire l'objet d'une validation clinique afin d'obtenir un marquage CE.

En parallèle, le projet avec la société américaine Typezero a progressé au rythme prévu. En avril 2017, les deux sociétés ont signé un accord de commercialisation mondial et l'intégration du système Cellnovo et du logiciel de pancréas artificiel de Typezero s'est poursuivie au cours de l'exercice. La prochaine phase du projet sera la réalisation d'une étude pilote de validation sur un nombre restreint de patients.

Enfin, en décembre 2017, Cellnovo a annoncé le franchissement d'une étape importante dans le Projet Pepper financé par l'UE, avec le lancement d'une première étude clinique pour évaluer une solution personnalisée d'aide à la décision, qui recourt à l'intelligence artificielle pour gérer le diabète de type 1. Ce projet est le premier à utiliser le Système Cellnovo intégrant Bluetooth® et Android™, en tant que plateforme reliant plusieurs appareils connectés.

Financement

L'exercice 2017 a été marqué par plusieurs opérations de financement.

- Le 20 mars 2017, le Groupe a annoncé la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux, en vue de contribuer au financement de ses activités sur les 24 mois suivants. Conformément aux termes de l'accord, Kepler Cheuvreux s'est engagé, de manière ferme et définitive, à souscrire 1.500.000 actions, à sa propre initiative, suivant un calendrier d'une durée maximale de 24 mois, sous réserve que les conditions contractuelles soient remplies, étant précisé que Cellnovo conserve la possibilité de suspendre ou mettre fin à cet accord à tout moment. Au 31 décembre 2017, Kepler Cheuvreux avait exercé un cumul de 450 000 bons depuis la mise en place de l'Equity Line, correspondant à la souscription de 450 000 actions, pour un prix brut total de 2 331 K€. Aucun bon n'a été exercé par Kepler Cheuvreux depuis le mois de juillet 2017.
- Le 10 mai 2017, le Groupe a annoncé la signature d'un financement par emprunt, auprès de Kreos Capital V (UK) Ltd. D'un montant de 5 millions d'euros, cet emprunt comprend une unique tranche, qui a été tirée dans son intégralité.
- Le 7 juillet 2017, la Société a annoncé la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 17,5 millions d'euros (prime d'émission incluse), par émission de 4.069.769 actions nouvelles, représentant environ 24,6% du capital social de la Société (sur une base non diluée après réalisation de l'augmentation de capital). Ces actions ont été émises par décision du Conseil d'administration de la Société, faisant usage de la délégation qui lui a été accordée au titre de la 14ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 22 juin 2017 et sur le fondement des articles L. 225-138 du code de commerce. L'augmentation de capital était réservée à une catégorie de personnes définie dans la 14ème résolution susmentionnée, à savoir (i) un ou plusieurs sociétés ou fonds d'investissement, français ou étrangers, (a) investissant à titre principal, ou ayant investi plus de 5 millions d'euros au cours des 24 mois précédant l'augmentation de capital considérée, dans le secteur des sciences de la vie et technologies de la santé, (b) pour un montant de souscription unitaire supérieur à 50.000 euros (prime d'émission comprise) ou (ii) des partenaires stratégiques ou financiers de la Société, situés en France ou à l'étranger, ayant conclu ou devant conclure un ou plusieurs contrats de partenariat (développement, co-développement, distributions, fabrication, etc.) commerciaux ou de financement avec la Société

Les Actions Nouvelles ont été souscrites à un prix de 4,30€ par action, correspondant à une décote de 17,2% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours des cinq (5)

dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix, conformément à la 14ème résolution de l'assemblée générale à laquelle il est fait référence ci-dessus.

- Le 7 juillet 2017, la Société a également signé avec la Banque Européenne d'Investissement (la « BEI ») un contrat de financement pour un montant total de 20 millions d'euros tirable en trois tranches : une première tranche de 8 millions d'euros (la « Tranche 1 ») qui sera tirée par la Société sous réserve de la réalisation de conditions documentaires à remettre à la BEI (notamment l'accord de Kreos sur les conditions du financement), et deux tranches de 6 millions d'euros chacune, qui pourront être tirées jusqu'au 7 janvier 2020, sous réserve de respect de conditions de capitaux propres complémentaires, de chiffre d'affaires et d'obtention d'autorisations de commercialisation.

Le taux d'intérêt servi à la BEI est de 7% annuel et payable 2 fois par an à échéance de la période. La Tranche 1 sera en partie affectée au remboursement du prêt souscrit auprès de Kreos en mai 2017 au taux de 11% annuel.

Le remboursement de chaque tranche s'effectuera intégralement à maturité, soit cinq ans après le tirage.

Le crédit consenti par la BEI n'est pas assorti de sûretés et sera garanti par un cautionnement réel consenti par la filiale anglaise de la Société, Cellnovo Ltd. Toute société du groupe dont les actifs, les revenus ou l'EBITDA viendraient à constituer au moins 10% des actifs, revenus ou EBITDA consolidés du groupe, devra également devenir caution personnelle de ce crédit.

Dans le cadre de cet accord, la Société s'est également engagée à émettre des bons de souscription d'actions (les « BSABEI ») au profit de la BEI dont les principales caractéristiques seront les suivantes : un nombre total maximum de 788 241 BSABEI seront souscrits par la BEI au titre de cet accord ; chaque BSABEI donnera droit de souscrire une action ordinaire nouvelle de la Société à un prix unitaire égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action Cellnovo des cinq dernières séances de bourse précédant le jour de l'émission des BSABEI, diminuée d'une décote de 10% ; et l'exercice de l'intégralité des BSABEI représentera une dilution maximum totale d'environ 5,9% (sur une base non diluée) au 30 juin 2017. Les BSABEI seront exerçables par la BEI à hauteur d'environ 315 297 BSABEI à compter du remboursement de la Tranche 1, puis d'environ 236 472 BSABEI à compter du remboursement de chacune des deux autres tranches et, dans tous les cas, au plus tard au quinzième anniversaire de leur émission.

Note 2 Principes et méthodes comptables

2.1 – Principe et déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2017 et disponible sur le site suivant : http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_en.htm

Les états financiers sont présentés en euros et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 11 avril 2018.

2.2 – Référentiel appliqué

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à l'exception des nouvelles normes applicables suivantes.

Normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017

Sont concernées les normes suivantes :

- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir – Information liée aux activités de financement »
- Amendements à IAS 12 « comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre des pertes latentes ».

Ces textes n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

Normes, interprétations et amendements publiés et adoptés par l'Union Européenne mais non encore entrés en vigueur de manière obligatoire au 1er janvier 2017

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes suivantes :

- norme IFRS 9 « Instruments financiers », publiée en novembre 2016, établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes viendront remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39 « Instruments financiers » à compter du 1^{er} janvier 2018;
- norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », publiée en septembre 2016, définit le modèle de reconnaissance des revenus et viendra remplacer les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » à compter du 1^{er} janvier 2018 ;
- norme IFRS 16 « location » établit les modèle de comptabilisation des contrats de location et viendra remplacer la norme IAS 17 – contrats de location à compter du 1^{er} janvier 2019 selon l'IASB ;
- Amendements IFRS 2 « clarification et évaluation de transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Amélioration annuelles, Cycle 2014-2016
- Amendements IAS40 « Transfert d'immeubles de placements »
- IFRIC 22 « Paiement d'avance sur transactions en devises »
- IFRIC 23 « Comptabilisation des positions discales incertaines »
- Améliorations annuelles, Cycle 2015-2017

Le Groupe a mené une analyse pour identifier les impacts attendus de la première application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations. S'agissant des normes IFRS 9, IFRS 15 et IFRS 16 nous n'avons à ce stade pas identifié d'impact matériel sur les comptes de Cellnovo.

Autres normes et interprétations non encore approuvées par l'Union Européenne

Ces normes et interprétations sont principalement les suivantes :

- IFRS 17 : Contrats d'assurance (applicable au 1er janvier 2021 selon l'IASB)
- IFRS 10 et IAS 28 – Amendement : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise (applicable sine die selon l'IASB)
- IFRS 9 – Amendement : Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative (applicable au 1er janvier 2019 selon l'IASB)
- IAS 28 – Amendement : Intérêts à long terme dans des entités associées et des coentreprises (applicable au 1er janvier 2019 selon l'IASB)
- Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2015-2017 (applicable au 1er janvier 2019 selon l'IASB)

2.3 – Base de préparation et de présentation des comptes consolidés

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS selon le principe du coût historique, sauf s'agissant de la réévaluation de certains instruments financiers. L'information financière est présentée en euros, sauf indication contraire.

Recours à des estimations et au jugement

Pour préparer les états financiers consolidés, conformément aux IFRS, la direction du Groupe doit effectuer des estimations, des jugements et retenir des hypothèses ; elle doit également exercer son jugement lors du processus d'application. Les principales estimations ou jugements significatifs faits par la direction du Groupe portent sur les éléments décrits dans la note 3.

2.4 – Méthodes de consolidation

Méthode de consolidation globale

Les filiales représentent l'ensemble des entités contrôlées par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité lorsque le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de son implication dans l'entité et a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer son contrôle.

Les soldes et les transactions intragroupes et les profits latents sur les transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales sont conformes à celles adoptées par le Groupe.

Au 31 décembre 2017, la Société détenait directement ou indirectement deux filiales, Cellnovo Ltd. (dont le siège est au Pays de Galles) et Cellnovo Inc. (dont le siège est aux Etats-Unis), toutes deux détenues à 100%. Les deux filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Par conséquent, Cellnovo Group (société mère basée en France) présente des états financiers consolidés qui intègrent les états financiers de ses filiales, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

2.5 – Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Détermination de la monnaie fonctionnelle et opérations en devises

La monnaie fonctionnelle des filiales du groupe est la devise locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont réévalués au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Conversion des états financiers des entités étrangères

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) sont convertis en euros de la façon suivante :

- les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture ;
- le compte de résultat est converti au taux moyen de la période ;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de conversion de la livre sterling (principale monnaie fonctionnelle utilisée en dehors de l'euro) vers l'euro retenus par le Groupe pour les périodes concernées sont les suivants :

	Taux d'ouverture	Taux moyen (12 mois)	Taux de clôture
2017	0,8562	0,8767	0,8872
2016	0,7340	0,8189	0,8562

2.6 – Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et sont constitués des sommes à recevoir pour les biens fournis, déduction faite des rabais, des retours et de la taxe sur la valeur ajoutée. Le Groupe constate les produits lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable et lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entité.

Le Groupe base son estimation des retours sur les résultats historiques, en prenant en considération les normes du secteur.

2.7 – Actifs incorporels

Dépenses de recherche et développement

Les frais liés à la recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement qui sont directement attribuables à la conception et à l'essai de produits uniques et identifiables contrôlés par le Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- il est techniquement possible d'achever le produit pour le rendre propre à l'utilisation ;
- la direction a l'intention d'achever le produit et de l'utiliser ou de le vendre ;
- le produit peut être utilisé ou vendu ;
- la possibilité que le produit puisse générer des avantages économiques futurs peut être démontrée ;
- les ressources techniques, financières et autres, nécessaires à l'achèvement du développement et à l'utilisation ou la vente du produit, sont disponibles ; et
- les dépenses imputables au produit au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les frais directement imputables qui sont inscrits à l'actif dans le cadre du produit comprennent les coûts de rémunération du personnel chargé du développement et une partie appropriée des frais généraux qui s'y rapportent.

Les autres dépenses de développement qui ne remplissent pas ces critères sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations postérieurement à la clôture.

Les frais de développement comptabilisés en immobilisations sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, qui ne dépasse pas cinq ans.

Accord de licence

Afin que le Groupe puisse recourir aux techniques de fabrication les plus efficaces pour ses produits, des contrats de licence peuvent être conclus avec des tiers pour accéder à certains procédés et techniques.

Les frais afférents à ces accords de licence sont comptabilisés dans les immobilisations incorporelles et amortis sur la durée de la licence.

2.8 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué des amortissements. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des biens.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce bien bénéficieront au Groupe et que le coût du bien peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les autres réparations ou dépenses d'entretien sont imputées au compte de résultat lors de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire afin d'imputer leurs frais à leur valeur résiduelle et il est calculé sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Élément	Période d'amortissement
Installations et machines	3 - 10 ans selon la méthode linéaire
Agencements et aménagements	5 ans selon la méthode linéaire

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée dans le compte de résultat dans les postes des états financiers suivants :

- Coûts de production;
- Frais de ventes et de marketing;
- Frais administratifs généraux pour l'amortissement des installations générales, des agencements et des aménagements, du matériel de bureau et du matériel informatique, du mobilier ;
- Frais de recherche et de développement pour le matériel de laboratoire et les immobilisations corporelles du laboratoire.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et ajustées, le cas échéant, à chaque date de clôture. La valeur comptable d'un actif est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (voir note 2.9). Les profits et pertes sur cession sont déterminés en comparant le produit de la vente à la valeur nette comptable, et sont rapportés en résultat.

2.9 – Valeur recouvrable des actifs non courants

Les actifs non courants sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe un indice interne ou externe montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur.

La dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est égale à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucun des actifs non courants ne présente d'indice interne ou externe de perte de valeur.

2.10 – Contrats de location

Les contrats de location, dans lesquels la quasi-totalité des risques et des avantages n'ont pas été transférés par le bailleur, sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple, déduction faite des avantages, sont comptabilisés dans le compte de résultat sur la durée du contrat selon la méthode linéaire.

2.11 – Stocks

Les stocks comprennent des composants spécifiques et d'autres matières premières achetées à des tiers pour servir à la fabrication de produits une fois commercialisés.

Les stocks sont comptabilisés au coût d'achat ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure, et évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti (first-in, first-out).

Le Groupe examine périodiquement les stocks afin d'identifier toute perte de valeur en fonction des quantités détenues, des attentes liées à l'utilisation future, des jugements fondés sur des données tests de contrôle de la qualité et des évaluations de la probabilité de mise au rebut ou d'obsolescence de certains stocks.

Les provisions pour dépréciations de stocks sont comptabilisées dans les coûts de production.

2.12 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités bancaires et les fonds de caisse.

2.13 – Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des instruments financiers :

Niveau 1 : instruments financiers cotés sur un marché actif ;

Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation repose sur des données observables ;

Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques d'évaluation reposant pour tout ou partie sur des données non observables ; une donnée non

observable est définie comme une donnée dont la valeur repose sur des hypothèses ou des corrélations qui ne sont basées ni sur des prix de transactions observables sur les marchés pour un instrument donné, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Le niveau 3 est utilisé pour déterminer la juste valeur des composants spécifiques des emprunts convertibles.

Le Conseil d'administration du Groupe considère que la valeur nette comptable des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans les états financiers avoisine leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation appropriées, parmi lesquelles l'utilisation de transactions récentes sur le marché réalisées dans des conditions de pleine concurrence, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument présentant des caractéristiques sensiblement similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et des modèles d'évaluation des options.

La modification substantielle des conditions d'un passif financier existant est comptabilisée comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier.

Les conditions sont considérées sensiblement différentes si la valeur actualisée des nouveaux flux de trésorerie, actualisés par application du taux d'intérêt effectif initial, s'écarte de 10 % ou plus de la valeur actualisée des flux de trésorerie résiduels du passif financier initial.

Tout gain ou perte sur l'extinction est comptabilisé dans les produits financiers ou les charges financières.

2.14 – Crédits d'impôt recherche et développement

Au Royaume-Uni, les crédits d'impôt recherche et développement sont attribués aux entreprises afin de favoriser la recherche scientifique et technique. Les sociétés dont les dépenses remplissent les critères d'admissibilité bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour payer l'impôt sur le résultat de l'exercice durant lequel il est accordé et des deux exercices suivants ou, selon le cas, tout déficit fiscal peut donner lieu à un remboursement par l'administration fiscale britannique.

Le crédit d'impôt recherche et développement est présenté dans le compte de résultat dans les charges d'impôts sur le résultat. En effet, ce crédit d'impôt perçu au Royaume-Uni s'inscrit dans le cadre du programme « Small to Medium Enterprises (SME) » qui lie le crédit d'impôt reçu à la position fiscale de la société considérée (les sociétés bénéficiaires sont considérées différemment des sociétés réalisant des pertes). Par conséquent, en ligne avec la pratique communément admise dans l'industrie au Royaume-Uni, nous avons considéré que ce crédit d'impôt relève d'IAS 12 – « Impôts sur le Résultat » et non d'IAS 20 – « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique ».

2.15 – Créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Dans les autres créances, les créances liées aux crédits d'impôt recherche sont comptabilisées à l'actif l'année où sont enregistrées les dépenses donnant droit au crédit d'impôt.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus. Le montant de la dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. La dotation à la provision est comptabilisée dans le compte de résultat. Si, lors d'une période ultérieure, le montant de la dépréciation diminue et si cette diminution peut être objectivement reliée à un événement postérieur à la comptabilisation de la dépréciation, la reprise de la dépréciation enregistrée précédemment est rapportée en résultat.

2.16 – Capital

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis. Les actions ordinaires, les actions de préférence et les actions sans droit de vote sont classées dans les instruments de capitaux propres.

Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions dans le cadre d'une augmentation de capital sont comptabilisés, nets d'impôts, en déduction des capitaux propres.

2.17 – Paiements fondés sur des actions

Depuis sa constitution, le Groupe a mis en place plusieurs plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres sous forme d'options sur actions attribuées à des membres du personnel, à des membres du Conseil d'administration et à des consultants.

En application d'IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charges sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis, en contrepartie d'une augmentation de capital. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options sur actions attribuées. À chaque clôture, le Groupe revoit ses estimations du nombre d'options qui devraient être acquises. Il comptabilise l'impact de la révision des estimations initiales, le cas échéant, dans le compte de résultat, et effectue un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

La juste valeur des options sur actions octroyées aux membres du personnel est déterminée par application du modèle Black & Scholes.

Les hypothèses ayant servi à l'évaluation des plans sont décrites à la note 18.

2.18 – Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes correspondent à une obligation de payer des biens ou des services qui ont été acquis auprès de fournisseurs dans le cours normal des activités. Les dettes sont classées en passifs courants si leur paiement est exigible à moins d'un an (ou durant le cycle d'exploitation normal de l'entreprise, s'il est plus long). Sinon, elles sont présentées comme des passifs non courants.

Les dettes sont initialement comptabilisées à la juste valeur, et évaluées postérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.19 – Impôt sur le résultat

Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'imposition et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le Groupe exerce des activités et génère des résultats imposables.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode bilancielle et du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les principales différences temporelles sont liées aux déficits reportables.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour l'ensemble des différences temporelles déductibles, le report des crédits d'impôt non utilisés et des déficits fiscaux non utilisés. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La valeur nette comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et ajustée lorsque les bénéfices imposables disponibles ne permettent pas de recouvrer tout ou partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que des bénéfices imposables futurs permettront à l'actif d'impôt différé d'être recouvré.

2.20 – Information sectorielle

L'activité de Cellnovo est aujourd'hui centrée sur la conception, la fabrication et la distribution de pompes à insuline pour soigner le diabète de Type I. Par conséquent, Cellnovo ne comporte à ce jour qu'un seul secteur opérationnel. Le reporting interne est donc élaboré autour d'un seul secteur d'activité.

2.21 – Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent :

- Les charges liées au financement du Groupe : intérêt financier ;
- Les produits d'intérêt perçus sur les dépôts à court terme.

2.22 – Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges (y compris les ajustements de reclassement) qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat tel que requis ou autorisé par d'autres IFRS, sont présentés dans les « Autres éléments du résultat global ».

2.23 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Si la prise en compte pour le calcul du résultat dilué par action des instruments donnant droit au capital de façon différée (options sur actions) génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

2.24 – Régimes de retraite

Les salariés français du Groupe ont droit à des prestations de retraite spécifiées par la loi française :

- des indemnités de retraite, correspondant à une somme forfaitaire versée par la Société au départ à la retraite (régime à prestations définies) à ses salariés ;
- des pensions de retraite versées par les organismes de la Sécurité sociale, qui sont financées par les cotisations de la Société et des membres du personnel (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, rémunérations similaires et autres avantages du personnel répondant à la définition de régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Cette évaluation utilise la méthode des unités de crédit projetées, qui prend en compte les taux de rotation du personnel et de mortalité. Tous les écarts actuariels sont comptabilisés dans les « Autres éléments du résultat global ».

Les cotisations du Groupe aux régimes à cotisations définies britanniques et français sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de la période à laquelle elles se rapportent.

Note 3. Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction du Groupe effectue des estimations et des jugements et retient des hypothèses pouvant avoir un impact sur les montants publiés des actifs et des passifs à la date de clôture, et des produits et des charges de la période.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sur les informations disponibles. Elles sont évaluées en continu sur la base de l'expérience passée et de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement des évaluations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Ces estimations peuvent être revues si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ces estimations en retenant des hypothèses ou des conditions différentes.

Les principales estimations ou jugements significatifs faits par le Groupe portent notamment sur les éléments suivants :

Inscription à l'actif des frais de développement

Le Groupe consacre des efforts importants à la recherche et au développement. Dans ce cadre, le Groupe doit effectuer des jugements et des interprétations pour déterminer les frais de développement devant être inscrits à l'actif dès lors que l'ensemble des six critères définis par la norme IAS 38 sont satisfaits.

Les principes comptables et la comptabilisation des frais à l'actif sont présentés dans la note 2.7. La principale estimation consiste à déterminer si les six critères définis par IAS 38 sont remplis. Il existe des projets clairement définis et ainsi, au 31 décembre 2017, certains frais de développement ont été inscrits à l'actif car les six critères définis par IAS 38 étaient considérés comme respectés. Les frais de développement inscrits à l'actif comprennent les coûts de main-d'œuvre pouvant être directement affectés à ces projets ainsi qu'une part marginale au titre des frais généraux.

Dépréciation d'actifs non financiers – accord de licence

Le Groupe évalue la présence d'indices de dépréciation pour l'ensemble des actifs non financiers, notamment l'accord de licence et les frais de développement inscrits à l'actif, à chaque clôture. Ces actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices suggérant que la valeur nette comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de l'actif concerné est supérieure à sa valeur recouvrable, qui correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aucun indice n'a été identifié en 2017 ou en 2016. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué.

Évaluation des stocks

Les stocks comprennent des composants spécifiques et d'autres matières premières achetées à des tiers, qui sont utilisés pour la fabrication des produits. Les stocks sont évalués à leur coût d'achat ou à leur valeur de marché (valeur nette de réalisation), si celle-ci est inférieure, selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La principale estimation concerne la dépréciation des stocks, qui est établie en fonction des quantités détenues, des attentes liées à l'utilisation future, des jugements fondés sur des données tests de contrôle de la qualité et des évaluations de la probabilité de mise au rebut ou d'obsolescence des stocks. La direction estime que la valeur des stocks à la clôture est recouvrable sur la base des prévisions de ventes futures.

Attribution d'options sur actions et d'actions sans droit de vote aux membres du personnel, aux cadres et aux fournisseurs de services externes :

La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions est basée sur le modèle Black & Scholes pour l'évaluation des options, qui prend en compte des hypothèses reposant sur des variables complexes et subjectives. Ces variables incluent notamment la valeur des titres du Groupe, la volatilité attendue du cours de l'action sur la durée de vie de l'instrument, ainsi que le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments. Il existe un risque intrinsèque élevé de subjectivité découlant de l'utilisation d'un modèle d'évaluation des options dans la détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions conformément à IFRS 2.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont présentées à la note 18 ; l'hypothèse principale dans l'évaluation est le prix de l'action à la date d'attribution, basée sur une évaluation interne à la date d'attribution.

L'absence de comptabilisation des actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé :

L'évaluation des actifs d'impôt différé identifiables nécessite que la direction réalise des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

Les principes comptables appliqués par le Groupe pour la comptabilisation d'actifs d'impôt différé sont décrits à la note 2.19.

Note 4. Gestion des risques financiers

Cellnovo peut se trouver exposé à différents risques financiers : risque de marché, risque de liquidité, risque de crédit et risque de change. Nous avons mis en œuvre des moyens simples et proportionnés à notre taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière.

La politique de Cellnovo est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins spéculatives.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt reflète l'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Le Groupe n'a pas de dette à taux variable et n'est donc pas exposé au risque d'augmentation du coût de la dette. Les variations de taux d'intérêt pourraient affecter les rendements obtenus sur la trésorerie et les comptes à terme, mais ce risque n'est pas considéré comme significatif au regard des montants en soldes de trésorerie généralement détenus par le Groupe et du niveau actuel des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Depuis sa constitution, le Groupe a engagé d'importantes dépenses liées à la recherche, au développement et à l'industrialisation de sa production, les activités opérationnelles générant ainsi des flux de trésorerie négatifs.

La trésorerie nette absorbée par les activités opérationnelles s'élevait respectivement à 17 912 milliers d'euros et à 14 007 milliers d'euros pour les exercices clos le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à 12 980 milliers d'euros. Cellnovo dispose de fonds suffisants pour couvrir sa consommation de trésorerie sur les 12 prochains mois.

A moyen terme, le Groupe continuera à avoir des besoins de financement importants, car il poursuit la recherche et le développement de produits actuels et futurs et il doit financer le développement commercial sur de nouveaux territoires. Les besoins de financement sont difficiles à prévoir avec précision et dépendront en partie de facteurs indépendants du Groupe. Les points montrant une incertitude importante comprennent, sans caractère limitatif :

- les frais et le temps nécessaires afin que les programmes de recherche et développement permettent aux produits d'être commercialisés ou concédés sous licence en vue de générer des revenus ;
- les frais et le temps nécessaires pour l'obtention des autorisations réglementaires et des accords commerciaux ainsi que l'accès à des plans de remboursement ;
- l'importance du partage des coûts et des recettes découlant de partenariats ;
- les coûts de préparation, de dépôt, de défense et de préservation des brevets et autres droits de propriété intellectuelle ;
- les coûts associés à la fabrication des produits ;
- les coûts associés à la croissance des capacités du Groupe et de son portefeuille de produits.

Si le Groupe devait se trouver dans l'incapacité de financer sa propre croissance, il serait contraint de trouver d'autres sources de financement, notamment par de nouveaux appels au marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et institutions financières. Le Groupe sélectionne uniquement les banques et les institutions financières notées au minimum « A » par des tiers indépendants. Si les clients « Distributeurs » sont notés indépendamment, ces mêmes critères de notation sont utilisés. En l'absence de notation indépendante, le contrôle des risques évalue la solvabilité du client, en tenant compte de sa situation financière, de son expérience passée et d'autres facteurs. Les limites de risque de chaque entité sont établies en fonction des notes internes et externes, dans les limites fixées par le Conseil d'administration. L'utilisation des limites de crédit est régulièrement contrôlée.

Aucune limite de crédit n'a été dépassée au cours de l'exercice et la direction ne prévoit pas de pertes résultant de la défaillance de ces tiers.

Risque de change

Une partie de nos revenus est générée dans des devises autres que l'euro. De par notre implantation géographique, il en est de même pour nos dépenses qui sont pour une part significative libellées en devises étrangères et notamment en livres sterling. Au 31 décembre 2017, 98% de notre trésorerie et de nos autres actifs financiers à court terme sont libellés en euros.

Pour l'instant, notre politique est de ne pas utiliser d'instruments de couverture de change et nous sommes donc exposés aux fluctuations de la parité entre euro et livre sterling.

Note 5. Test de perte de valeur

Cellnovo ne comporte qu'une seule unité génératrice de trésorerie (UGT). Au 31 décembre 2017, nous n'avons détecté aucun indice de perte de valeur relatif aux actifs incorporels ou corporels.

Note 6. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Licences	Frais de développement	Logiciels	En-cours	Total
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	767	5 217	131	-	6 114
Acquisitions	946	1 203	62	-	2 211
Ecarts de conversion	(151)	(797)	(21)	-	(969)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	1 562	5 623	171	-	7 356
Acquisitions	59	1 359	-	367	1 785
Transfert (*)	-	-	297	(131)	166
Ecarts de conversion	(55)	(213)	(8)	-	(276)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	1 565	6 769	461	236	9 031
AMORTISSEMENTS					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	(329)	(756)	(95)	-	(1 180)
Dotation	(77)	(349)	(13)	-	(438)
Ecarts de conversion	50	123	14	-	188
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	(355)	(982)	(94)	-	(1 431)
Dotation	(86)	(341)	(78)	-	(505)
Ecarts de conversion	13	38	4	-	56
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	(428)	(1 284)	(168)	-	(1 880)
VALEURS NETTES COMPTABLES					
Au 31 décembre 2016	1 206	4 641	77	-	5 925
Au 31 décembre 2017	1 137	5 485	292	236	7 151

(*) transfert venant des immobilisations corporelles

Capitalisation des frais de développement

Jusqu'à fin 2013, une attention particulière a été portée à la recherche et la vérification de la faisabilité technique du principal produit de développement du Groupe. La viabilité commerciale a ainsi pu être établie, ce qui a abouti au lancement de la seconde génération de produits en 2014. À partir de ce moment, les critères utilisés pour inscrire les frais de développement à l'actif sont considérés comme satisfaits et les dépenses ultérieures encourues pour des projets de développement ont été inscrites à l'actif.

L'amortissement des frais de développement est comptabilisé au compte de résultat, dans le poste « Dépenses de recherche et développement ». L'amortissement est comptabilisé sur la durée d'utilité du développement, qui n'excède pas 5 ans.

Note 7. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Matériels et Outillages	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	En-cours	Total
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	1 111	191	6	1 152	2 460
Acquisition	169	270	35	2 003	2 476
Cession	(83)	(36)	-	-	(119)
Ecart de conversion	(162)	(34)	-	(250)	(446)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	1 035	391	41	2 905	4 372
Acquisition	2	-	9	756	767
Transfert (*)	1 173	71	-	(1 410)	(166)
Ecart de conversion	(50)	(12)	-	(93)	(155)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	2 160	451	50	2 158	4 818
AMORTISSEMENTS					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	(855)	(128)	(1)	-	(984)
Dotation	(145)	(44)	(10)	-	(199)
Cession	62	36	-	-	98
Ecart de conversion	125	18	-	-	144
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	(813)	(118)	(11)	-	(942)
Dotation	(186)	(95)	(15)	-	(295)
Ecart de conversion	30	5	-	-	35
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	(969)	(208)	(26)	-	(1 202)
VALEURS NETTES COMPTABLES					
Au 31 décembre 2016	222	273	30	2 905	3 430
Au 31 décembre 2017	1 191	243	24	2 158	3 616

(*) transfert vers les immobilisations incorporelles

Le Groupe a enregistré en 2017 une charge d'amortissement de K€92 (K€44 en 2016) au titre de ses frais généraux et administratifs et de K€203 (K€143 en 2016) au titre de ses coûts de production. En 2016 sa charge d'amortissement était également composée de K€ 10 en 2016 au titre de ses dépenses de recherche et développement et de K€3 en 2016 au titre de ses coûts de vente et de marketing.

Note 8. Stock et travaux en cours

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Matières premières	2 285	2 268
En cours de production	219	11
Produits finis	475	93
Dépréciation	(948)	(528)
Total des Stocks	2 032	1 843

Note 9. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

Créances clients

Le Groupe a lancé la commercialisation de ses produits au cours du second semestre 2014. Au 31 décembre 2017 les créances clients s'élèvent à K€ 656. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée en fin d'exercice.

Autres créances

Les autres créances se décomposent comme suit

En milliers d'euros	30/06/2017	31/12/2016
Crédit d'impôt recherche (1)	1 986	612
Taxe sur la valeur ajoutée (2)	523	488
Charges constatées d'avance (3)	1 009	870
Divers	328	139
Total autres créances	3 847	2 109

(1) Crédit d'impôt recherche

Au Royaume-Uni, les crédits d'impôt recherche et développement sont attribués aux entreprises britanniques afin de favoriser la recherche scientifique et technique. Les sociétés dont les dépenses remplissent les critères d'admissibilité bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour payer l'impôt sur le résultat de l'exercice durant lequel il est accordé et des deux exercices suivants ou, selon le cas, tout déficit fiscal peut donner lieu à un remboursement par l'administration fiscale britannique.

Le crédit d'impôt recherche et développement est présenté dans le compte de résultat dans les charges d'impôts sur le résultat.

En l'absence de résultat imposable, la créance liée au crédit d'impôt est remboursée lors de l'exercice suivant l'exercice au titre duquel elle a été attribuée.

- Le remboursement de 2015 de €855 747 a été encaissé en novembre 2016
- Le calcul de l'impôt de 2017 sera transmis lors du dépôt de la liasse fiscale ; par conséquent, un remboursement devrait suivre dans les 4-6 semaines suivant la transmission à l'administration fiscale britannique. Il est donc prévu de l'encaisser en 2018.

(2) Les **créances de TVA** concernent essentiellement la TVA déductible et le remboursement de la TVA acquittée.

(3) Les **charges payées d'avance** correspondent aux dépenses engagées pour les frais d'assurance et de location.

Note 10. Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants sont constitués des espèces et des titres mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité.

Note 11. Capital social

11.1 Evolution du capital social

Le tableau reprenant l'évolution du capital social et de la prime d'émission de Cellnovo Group S.A. se présente ainsi:

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	<i>En K euros</i>	<i>En K euros</i>		<i>En euros</i>
Au 31 décembre 2015	10 789	83 330	10 788 528	1
Exercice d'options par les salariés	158	(155)	158 207	
Augmentation de capital par émission d'actions	1 079	4 315	1 078 852	1
Frais d'augmentation de capital		(550)		
Bons de souscription d'actions		2		
Au 31 décembre 2016	12 026	86 942	12 025 587	1
Exercice d'options par les salariés	15	(15)	14 820	
Augmentation de capital par émission d'actions	4 706	15 090	4 706 269	1
Frais d'augmentation de capital		(1 477)		
Au 31 décembre 2017	16 747	100 540	16 746 676	1

Les chiffres présentés ne concernent que l'entité consolidante. Dans le tableau de variations des capitaux propres, les mouvements d'émission d'actions en 2017 sont décrits sur les lignes ci-après.

Evolution du capital en 2017

- Par décision du conseil d'administration du 18 janvier 2017 (faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale du 24 juin 2016), la Société a contracté une « equity line » avec la société Kepler Cheuvreux. Dans le cadre de ce contrat, Kepler Cheuvreux a souscrit 450.000 actions en 2017.
- Le 7 juillet 2017, la Société a annoncé la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 17,5 millions d'euros (prime d'émission incluse), par émission de 4.069.769 actions nouvelles. Ces actions ont été émises par décision du Conseil d'administration de la Société, faisant usage de la délégation qui lui a été accordée au titre de la 14ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 22 juin 2017 et sur le fondement des articles L. 225-138 du code de commerce. Les Actions Nouvelles ont été souscrites à un prix de 4,30€ par action, correspondant à une décote de 17,2% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours des cinq (5) dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix, conformément à la 14ème résolution de l'assemblée générale à laquelle il est fait référence ci-dessus.
- Le 5 décembre 2017, 186.500 actions attribuées à titre gratuit ont été définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition d'un an, suite à la décision d'attribution par le conseil d'administration, lors de sa séance du 5 décembre 2016, sur autorisation de l'assemblée générale mixte du 24 juin 2016 et dans les conditions prévues aux

articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce. Il en est résulté une augmentation de capital de 186.500 euros.

- Au cours de l'exercice 2017, 14.820 stock options ont été exercés par des salariés du Groupe, résultant dans l'émission d'autant d'actions nouvelles et une augmentation de capital de 14.820 euros.

11.2 Droits de vote

Aucune action n'est assortie d'un droit de vote double, même si un actionnaire détient ses actions avec une gestion au nominal depuis plus de deux ans.

Aucune action ordinaire n'est assortie d'un droit de vote préférentiel ni d'aucune restriction.

11.3 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été signé avec CM-CIC en mars 2015. Ce contrat donne mandat à CM-CIC afin d'intervenir sur le marché pour le compte de Cellnovo, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres, en toute indépendance, sans entraver le fonctionnement régulier du marché ou induire autrui en erreur.

Le versement initial était de 300.000 euros. Le solde figure dans le bilan consolidé sur la ligne "Autres actifs financiers courants".

Note 12. Emprunts et dettes financières non courantes

Le détail de la dette financière s'établit comme suit:

<i>En milliers d'euros</i>	Dette bancaire	Total
Emprunts et dettes financières non courants		
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	2 778	2 778
Remboursement	(751)	(751)
Ecarts de conversion	(364)	(364)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	1 663	1 663
Emission	6 007	6 007
Remboursement	(1 951)	(1 951)
Ecarts de conversion	(201)	(201)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	5 517	5 517
<i>Dont non courant</i>	3 865	3 865
<i>Dont courant</i>	1 652	1 652

Le 8 mai 2017, Cellnovo Ltd a contracté un emprunt sur 42 mois avec Kreos Capital V (UK) Ltd, pour un montant de 5 millions d'euros. Cellnovo Ltd a souscrit en totalité à cet emprunt, au taux d'intérêt annuel de 11%. Le remboursement du capital est dû à compter du 13ème mois, soit en mai 2018. Ainsi, au 31 décembre 2017, le solde de l'emprunt s'élevait à 5 millions d'euros, dont 1 075 K€ en dette financière courante et 3 965 K€ en dette financière non courante.

En parallèle, le 6 juillet 2017, la Société a émis 98 532 bons de souscription d'actions au profit de Kreos Capital Kreos Capital V (Expert Fund) Ltd. L'exercice de ces bons permettra à Kreos Capital V (Expert Fund) Ltd de souscrire 98 532 actions de la Société au prix unitaire de 5,58€ (ces montants pouvant être ajustés sous certaines conditions). Ces BSA sont exerçables à tout moment jusqu'à (et expireront concomitamment à la plus proche des dates suivantes (i) à l'expiration d'une durée de 10 ans à compter de l'émission desdits BSA, et (ii) la date réalisation d'une ou plusieurs cessions d'actions de la Société au résultat desquelles toute personne, agissant seule ou de concert, viendrait à détenir la totalité des droits de vote de la Société.

Note 13. Avantages accordés au personnel

Salariés au Royaume-Uni

Les salariés du Royaume-Uni sont soumis à un régime de pension versé par l'employeur. Les salariés et l'employeur cotisent à hauteur de 1 % des rémunérations ouvrant droit à pension. Ce régime de retraite respecte les normes minimales établies par le gouvernement. Il s'agit d'un régime à cotisations définies.

En 2017, les charges au titre des engagements de retraite s'élèvent à 36 milliers d'euros, elles s'élevaient à 22 milliers d'euros en 2016.

Salariés en France

Les engagements au titre des prestations définies des salariés en France (22 salariés au 31 décembre 2017 contre 20 salariés au 31 décembre 2016) se composent de la provision pour indemnités de départ en retraite, calculée conformément à la convention collective en vigueur dans l'industrie pharmaceutique. Cette provision a été calculée pour la première fois en 2014. Au 31 décembre 2017, le montant de cette provision s'élève à 23 K€ contre 15 K€ au 31 décembre 2016.

Aucun test de sensibilité n'a été réalisé en raison du caractère négligeable du montant de la provision.

Les salariés français sont soumis à un régime de pension versé par l'employeur. Les salariés et l'employeur cotisent à hauteur d'un pourcentage variable des rémunérations ouvrant droit à pension. Ce régime de retraite respecte les normes minimales établies par le gouvernement. Il s'agit d'un régime à cotisations définies. En 2017, les dépenses de cotisations retraites se sont élevées à 174 K€.

Salariés aux États-Unis

Aucune charge au titre des engagements de retraite n'a été encourue par le Groupe en 2017.

Note 14. Fournisseurs et autres dettes

14.1 – Fournisseurs

Les comptes fournisseurs ne sont pas porteurs d'intérêts et sont normalement réglés à 30 jours.

14.2 – Autres dettes

Les autres dettes comprennent des dettes fiscales et sociales, détaillées comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Personnel et comptes rattachés	487	374
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	603	484
Autres dettes	100	-
Total dettes fiscales et sociales	1 190	858

Note 15 : Actifs et passifs financiers

En milliers d'euros	31/12/2017		Valorisation aux termes de la norme IAS 39			Instrument s non financiers
	Etat de la situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	35	35	-	35	-	-
Clients et comptes rattachés	656	656	-	656	-	-
Autres créances	3 847	3 847	-	3 847	-	-
Autres actifs financiers courant	125	125	-	125	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 980	12 980	-	12 980	-	-
Total actifs	17 643	17 643	-	17 643	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	3 865	3 865	-	-	3 865	-
Emprunts et dettes financières courants	1 652	1 652	-	-	1 652	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 013	2 013	-	-	2 013	-
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	1 190	1 190	-	-	1 190	-
Total passifs	8 720	8 720	-	-	8 720	-
	-	-				
	-	-				

En K euros	31/12/2016		Valorisation aux termes de la norme IAS 39			Instrument s non financiers
	Etat de la situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	34	34	-	34	-	-
Clients et comptes rattachés	402	402	-	402	-	-
Autres créances	2 109	2 109	-	2 109	-	-
Autres actifs financiers courant	8 259	8 259	-	8 259	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 669	2 669	-	2 669	-	-
Total actifs	13 474	13 474	-	13 474	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	462	462	-	-	462	-
Emprunts et dettes financières courants	1 201	1 201	-	-	1 201	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 323	2 323	-	-	2 323	-
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	858	858	-	-	858	-
Total passifs	4 843	4 843	-	-	4 843	-

Note 16 : Effectifs, charges de personnel

Les chiffres relatifs aux effectifs moyens mensuels employés au cours de l'exercice par les entreprises consolidées par intégration globale sont détaillés comme suit par catégorie :

Effectifs	2017	2016
Direction / Administratif	10	12
Production	49	53
Ventes et marketing	18	18
Recherche et développement	34	12
	111	95

Les charges par nature de coût se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	2017	2016
Charges de personnel	(8 602)	(6 975)
Charges sociales	(1 326)	(897)
Charges liée au paiements fondés sur des actions	(1 358)	(760)
Charges de personnel capitalisées	1 306	1 076
Total charges de personnel	(9 979)	(7 556)

Dans les charges ci-dessus, nous avons capitalisé dans les coûts de développement 1 306 milliers d'euros au titre de l'année 2017 (1 076 milliers d'euros en 2016).

Les charges liées aux paiements fondés sur des actions correspondent à la valorisation des plans de stock-options attribuées aux salariés de l'entreprise. Ces charges ne génèrent pas de sortie de trésorerie pour l'entreprise.

Pour 2017, la répartition des charges par destination se présente ainsi:

En milliers d'euros	Charges de personnel	Amortissement des immobilisations corporelles	Amortissement des immobilisations incorporelles	Autres	Total
Coût de production	(3 694)	(203)	(86)	(3 703)	(7 686)
Dépenses de recherche et développement	(1 564)	-	(341)	(1 138)	(3 043)
Dépenses de ventes et marketing	(1 848)	-	-	(859)	(2 707)
Frais généraux et administratifs	(2 873)	(93)	(78)	(2 821)	(5 865)
Total	(9 979)	(295)	(505)	(8 521)	(19 301)

En 2016 cette répartition était la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Charges de personnel	Amortissement des immobilisations corporelles	Amortissement des immobilisations incorporelles	Autres	Total
Coût de production	(2 932)	(143)	(77)	(3 496)	(6 647)
Dépenses de recherche et développement	(1 107)	(10)	(349)	(901)	(2 366)
Dépenses de ventes et marketing	(1 713)	(3)	-	(830)	(2 545)
Frais généraux et administratifs	(1 806)	(44)	(13)	(2 613)	(4 476)
Total	(7 558)	(200)	(439)	(7 840)	(16 034)

La rémunération des directeurs s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2017	2016
Rémunération des directeurs	1 310	2 602

L'équipe dirigeante incluse dans le périmètre des « directeurs » comprend 7 postes et correspond aux principaux directeurs opérationnels.

La baisse observée en 2017 provient en totalité de l'absence de rémunération fondée sur des actions en 2017, alors que ce type de rémunération représentait 1 550 K€ en 2016.

Note 17 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des ventes du produit Cellnovo est détaillé par pays comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2017	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016
Royaume-Uni	450	295
France	311	1 088
Reste du monde	301	36
Total chiffre d'affaires	1 062	1 419

Note 18. Charges liées aux instruments de rémunération en actions

Nous attribuons des stock-options à nos employés. Selon ces plans, les titulaires de ces stock-options peuvent souscrire à une émission d'actions de Cellnovo à un prix d'exercice déterminé.

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des émissions d'options sur actions par le Groupe ainsi que l'incidence de ces plans sur le compte de résultat consolidé pour les années 2017 et 2016.

En euros	Stock options plans 2013 et antérieurs	Stock options plans 01/2015	Stock options plans 12/2015	Stock options plans 04/2016	BSA 06/016	BSA 09/016	Stock options plans 09/2016	Actions gratuites plan 12/2016	Total
Nombre d'attributions initiales	511 711	254 731	251 000	94 500	21 000	21 000	64 500	186 500	1 404 942
Nombre d'attributions exercées/annulée depuis l'origine	506 467	253 082	186 500	94 500					1 040 549
Nombre d'attributions restant au 31/12/2017	5 244	1 649	64 500	-	21 000	21 000	64 500	186 500	364 393
Charges lié aux rémunérations en actions sur l'exercice 2017		37 963	28 726	28 452	16 536	36 275	115 685	1 094 133	1 357 770
Charges lié aux rémunérations en actions sur l'exercice 2016		203 438	259 661	104 653	12 021	13 656	67 227	99 467	760 123

Pour les plans de stocks options attribués en janvier et décembre 2015 et en avril et septembre 2016 les options sur actions sont acquises comme suit :

- 1/3 à la fin de la première année d'entrée du salarié dans la Société,
- pour les 2/3 restants, 1/24 à la fin de chaque mois pendant 2 ans.

Pour les plans de stocks options attribués en juin et septembre 2016 les options sur actions sont acquises par 1/3 à l'issue de chaque année écoulée à compter de leur date d'émission.

Evaluation du plan de stock-options de Cellnovo Ltd (transférés à la Société en 2015) de janvier 2015

Un plan de stock-options pour un total de 8 915 572 options a été émis par Cellnovo Ltd. le 8 janvier 2015, ce plan a été transféré à la Société au moment de l'introduction en bourse (ce total de stock-options correspond à 254 731 actions de la Société après conversion - à raison d'une action Cellnovo Group S.A pour 35 actions Cellnovo Ltd). Sur la base des estimations de la valeur de la Société/du Groupe disponibles à cette date et compte tenu du faible prix d'exercice, la valeur de l'option a été estimée égale à la valeur du sous-jacent et a été estimée à £0,263 par titre. Après conversion en actions de la Société et compte tenu d'un taux de conversion de £0.7789 pour 1 €, la valeur individuelle de ces options s'établit à €11.82 à leur date d'attribution.

Evaluation du plan de stock-options de la Société de décembre 2015, d'avril et septembre 2016

La juste valeur des options a été évaluée en utilisant la méthode d'évaluation Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- Le prix de l'action à la date d'attribution utilisée est calculé par référence à des évaluations internes;
- Le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées opérant dans le secteur de la biotechnologie, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.

Les principales caractéristiques de ces options sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	02/12/2015	26/04/2016	08/09/2016
Durée d'acquisition	progressive	Progressive	Progressive
Date d'expiration du plan	03/12/2025	25/04/2026	07/09/2026
Nombre d'options attribuées	251 000	64 500	64500
Nombre d'actions exerçables par option	1	1	1
Prix d'exercice en €	6,51	6,66	4,78
Juste valeur de l'option à la date d'attribution en €	1,99	2,91	3,41
Volatilité attendue	44%	45,97%	46,73%

Note 19. Produits et charges financiers

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2017	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016
Charges d'intérêts	(681)	(571)
Perte de change	(273)	-
Produits financiers	27	12
Total résultat financier	(927)	(559)

Les charges d'intérêts sont liées aux contrats d'emprunt décrits à la note 12. En 2016 et 2017, elles sont liées à l'emprunt contracté avec Kreos.

Les produits financiers sont relatifs aux intérêts issus des placements à court terme.

Note 20. Impôt sur les sociétés

Taux d'impôt sur le résultat et déficits reportables

Cellnovo Ltd a des déficits fiscaux reportables en avant de K€ 78 063 au 31 décembre 2017 (2016 : K€ 68 991).

La Société a un déficit fiscal reportable de 13 578 K€ au 31 décembre 2017 (2016 : 9 867 K€).

La filiale américaine, Cellnovo Inc. a un déficit fiscal reportable de 246 K€ au 31 décembre 2017 (K€ 401 au 31 décembre 2016).

Le taux d'impôt sur le résultat applicable au Groupe est le taux actuellement applicable en France, qui s'élève à 34,43%.

Le détail de la charge d'impôt s'analyse comme suit:

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2017	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016
Impôt courant:		
Crédit d'impôt sur les sociétés du Royaume Uni	1 413	632
Charge d'impôt sur les sociétés des Etats-Unis	(0)	(2)
Total impôt sur le résultat	1 413	630

Le calcul de la preuve d'impôt se présente comme suit:

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2017	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016
Résultat avant impôt	(19 167)	(15 173)
Taux d'imposition France	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	6 599	5 224
Effet de taux d'imposition	(2 400)	(2 079)
Charges IFRS2 non imposable	(467)	(262)
Déduction complémentaire sur dépenses R&D	760	499
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	-	-
Autres différences permanentes	381	38
Réduction des déficits UK du fait de leur remboursement anticipé sous forme de crédit d'impôt R&D	(332)	(243)
Non reconnaissance des impôts différés de la période	(3 128)	(2 547)
Impôt sur résultat	1 413	631

Impôts différés

Les déficits fiscaux n'ont pas généré d'actifs d'impôts différés à la clôture de l'exercice. Les déficits fiscaux peuvent être imputés sur l'impôt sur les bénéfices calculés sur les bénéfices futurs.

Note 21. Résultat par action

Résultat de base

	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2017	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 367 121	10 874 786
Résultat net de la période - part du Groupe (milliers d'euros)	(17 753)	(14 549)
Résultat de base par action (€/action)	(1,236)	(1,338)
Résultat dilué par action (€/action)	(1,236)	(1,338)

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat de base par action compte tenu de l'effet dilutif des instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, obligations, options). Lorsque le Groupe est déficitaire, ces instruments ne sont pas traités comme dilutifs, car ils réduiraient la perte par action. Pour les exercices présentés, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont donc identiques.

Note 22. Parties liées

Le Groupe a reconnu comme parties liées les membres du Conseil d'administration, y compris son président et la Directrice Générale (ci-après les « Dirigeants »).

22.1 – Rémunération des dirigeants

Aucun avantage postérieur à l'emploi n'a été accordé aux Dirigeants.

La rémunération globale des Dirigeants s'établissait comme suit (en milliers d'euros) :

Rémunération des Dirigeants En milliers d'euros	2017	2016
Rémunération fixe et variable	274 135	235 086
Valeur des options attribuées	-	-
Valeur des actions gratuites attribuées	-	960 000
Valeur des BSA attribués	-	109 245
Jetons de présence	95 000	71 684
Autres	-	-
Total	369 135	1 376 015

Il n'y a pas eu d'indemnité de départ versée dans l'année.

Note 23. Engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité, Cellnovo a signé des baux immobiliers relatifs aux sites de Paris et à ceux implantés au Royaume-Uni (Pencoed et Swansea).

De plus, Cellnovo Group SA a contracté quelques leasings sur des voitures de collaborateurs ainsi que sur du matériel de bureau.

Au total, le montant des engagements liés à ces contrats s'établit comme suit :

Milliers d'euros	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements au 31/12/2017	222	32	
Engagements au 31/12/2016	276	163	

Note 24. Rémunérations des auditeurs

En 2017 et 2016, la Société et ses filiales ont obtenu les services suivants par ses auditeurs :

Euros	PwC				Grant Thornton			
	2017	%	2016	%	2017	%	2016	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Cellnovo Group SA	42 100	46%	46 000	46%	42 100	66%	46 000	88%
- Filiales intégrées globalement	42 489	47%	44 000	44%	0	0%	0	0%
Total	84 589	93%	90 000	91%	42 100	66%	46 000	88%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Cellnovo Group SA	6 000	7%	9 000	9%	22 105	0%	6 500	12%
- Filiales intégrées globalement		0%		0%	0	0%	0	0%
Total	6 000	7%	9 000	9%	22 105	0%	6 500	12%
Total des honoraires	90 589	100%	99 000	100%	64 205	100%	52 500	100%

Note 25 : Événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2017.